

lisées. Le BIT a utilisé les services d'experts canadiens dans son programme d'assistance technique aux pays sous-développés et a envoyé des stagiaires de ces pays au Canada pour étudier ou faire des stages pratiques. Le BIT se sert d'un manuel sur les services nationaux de placement au Canada pour créer des services d'embauchage et former le personnel des bureaux de placement dans les pays peu industrialisés.

De 1940 à 1948, l'OIT a eu un siège provisoire à Montréal; une plaque de bronze à l'Université McGill commémore cette étape de son histoire. En 1946, le ministre canadien du Travail a été élu président de la conférence annuelle et en 1955 le sous-ministre canadien du Travail s'est vu attribuer la présidence du Conseil d'administration pour l'année suivante.

Tandis que les relations internationales du Canada, y compris ses engagements à l'égard des Nations Unies, sont confiées principalement au ministère des Affaires extérieures, le ministère du Travail assure la liaison officielle entre le Gouvernement canadien et l'OIT. Étant donné le développement de l'activité de l'OIT après la seconde guerre mondiale, une division spéciale fut créée au ministère du Travail pour collaborer étroitement avec le ministère des Affaires extérieures, les autres ministères fédéraux, les ministères provinciaux du Travail, et les organisations d'employeurs et de travailleurs, qui s'intéressent tous à l'OIT. Celle-ci est ainsi tenue au courant de l'évolution industrielle et économique du Canada; les organisations et gouvernements canadiens intéressés sont informés également des changements internationaux dans ce domaine. Chaque année, le Canada fait quelques progrès vers des conditions de travail uniformes et meilleures, conformes au Code international du travail, et sert ainsi les intérêts de l'OIT.



Photo: P. van Breukelen
L'ambassadeur du Canada aux Pays-Bas, M. T. A. Stone, s'entretient d'art esquimau avec la reine Juliana.